

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle

LOISIRS LA PROVIDENCE À SAINT-HYACINTHE
11 février 2020, 19 h

Présence :

- Bruno Plante
- Philippe Simard
- Jocelyn Bérard
- Réjean Soly
- Marie-Eve Flibotte
- Jacques Berger
- Bruno Beauregard
- Myriam Nichols
- Denis Dion
- Patrice Godbout
- Bernard Barré
- Lise Gaudette
- Ernest Lachapelle
- Audrey Blanchette
- André Letendre
- Frédérik Loïselle, absent
- Michelle Des Côteaux, absente

1. Ouverture de l'assemblée :

L'assemblée est ouverte à 19h09. Amélie Faille, coordonnatrice des Loisirs La Providence, demande le silence afin de débiter l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue et

passé la parole à Philippe Simard, président du conseil d'administration. Il y a quorum afin de tenir la réunion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour par Philippe Simard

Philippe Simard, président du conseil administration, procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Patrice Godbout, appuyée par Bruno Plante.

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Elle a été diffusée dans les médias traditionnels, sur Facebook, dans les journaux, dans le bulletin municipal des loisirs et le babillard de COGECO.

Article 16 : Avis de convocation

- a) L'avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle devra se faire par annonce dans les journaux locaux ou à la radio au moins dix (10) jours avant la date de ladite assemblée générale annuelle.
- b) L'avis de convocation de toute assemblée spéciale générale devra se faire par annonce dans les médias locaux ou tout autre moyen de publicité utilisé par la corporation au moins cinq (5) jours avant la date de ladite assemblée en y indiquant les objets pour lesquels elle est convoquée.

4. Vérification du droit de présence et du quorum

Le quorum est constaté

Article 17 : Quorum

Les membres présents à l'assemblée générale annuelle de la corporation constituent le quorum de toute réunion annuelle ou spéciale.

5. Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée générale annuelle

Philippe Simard donne quelques minutes à l'assemblée afin de procéder à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle. Le contenu est proposé par Bruno Plante et appuyé de Patrice Godbout.

6. Mot du président (Monsieur Philippe Simard) :

Philippe Simard remercie l'assemblée et fait un bilan de l'année. Sa dernière de 5 belles années. Ce fut encore une très belle année remplie de beaux défis. Il rappelle l'importance de s'impliquer dans son quartier et à condition de préserver le contenu de

nos rencontres confidentielles. En aucun temps, les propos ne doivent être partagés avec nos conjoints/conjointes. La discrétion est de mise.

7. Mot du conseiller municipal Bernard Barré :

Monsieur Bernard Barré fait un bilan de la dernière année. Les loisirs La Providence sont toujours un leader pour le développement du quartier. Des gens impliqués qui font la différence. Borne électrique, terrain à voir, tableau indicateur sont des projets à venir. Piste cyclable à terminer au printemps. Il rappelle qu'il est toujours disponible et il démontre son appui.

8. Bilan des activités et événements :

Avant de commencer la présentation des activités 2019, Amélie Faille nous rappelle la mission du centre communautaire les Loisirs La Providence.

***Mission :** Le centre communautaire Loisirs La Providence a pour objet d'augmenter le niveau de qualité de vie de la population du quartier en répondant aux aspirations en loisirs récréatifs, communautaires et culturels du milieu.*

Par la suite, Amélie présente les membres du conseil d'administration de 2019 puis elle présente l'équipe des loisirs.

26 heures par semaine pour Sylvie, chargée de projet, 13 animateurs de camp de jour, 7 employés au bingo, 13 surveillants de plateau, 22 spécialistes. Elle poursuit avec un bilan des activités disponibles sur demande. Finalement, elle présente le premier plan d'action des Loisirs. Les inscriptions sont toujours plus abondantes à l'automne qu'à l'hiver. Printemps est toujours plus léger aussi. Nous vivons une problématique de locaux, ils sont toujours occupés. L'année de transition pour l'école Kadanse s'est conclue avec l'arrivée d'Audrey. Le spectacle de Noël de Kadanse a été un franc succès. La relâche scolaire a bien été en 2019, car nous avons eu une subvention. Les nouveaux employés arrivants ont été très prenants au point de vue de la formation, surtout au bingo hebdomadaire. Soirée reconnaissance à chaque année. Chansonnier à la fête de quartier fût bien apprécié. Un achalandage de 700 personnes. Les soirées de ciné-plein air, à raison de 3 dans l'été, seront sur la patinoire. L'Halloween a encore attiré une belle foule. Sur 17 animateurs, il y avait 9 nouveaux! Et 2 nouvelles coordinations. 80 inscriptions à ces débuts, maintenant 257 enfants en 2019. Pour 2020, beaucoup de nouvelles choses qui s'en viennent! Pour une 2^e fois, nous avons reçu l'accréditation des camps de jour. 2020 sera la 3^e. 45 balises qui sont dans l'extra au point de vue des critères d'évaluation. Première année complète d'Audrey. L'achat de miroir a pu sauver de l'argent sur les cours qui étaient donnés à l'école. Difficultés au point de vue de l'entretien de la patinoire. François vient souvent plus qu'à son tour déneiger et arroser.

Financement, augmenté avec la collaboration des loisirs Saint-Joseph. La pro-hebdo a été publié 11 fois dans l'année. Mise à jour fréquente au niveau du site internet de Kadanse. Augmenter a programmes pour enfants. Ajout d'évènement d'hiver, reporté en 2020. On aimerait synthétiser les planifications. L'organisation de l'éclairage extérieur est automatisée. Beaucoup de politiques ont été harmonisées, grille salariale, revoir l'offre du camp de jour. Planifier l'ajout d'un budget soirées, à venir soirée années 80-90 et ménage du quartier.

9. Bilan financier 2019 et adoption :

Présentation du bilan financier par Jocelyn Bérard. Assez stable dans les revenus, mais les subventions ont diminués au niveau de la ville. Par rapport à la population, et on inclut le club de golf dans notre quartier. Le camp de jour a été augmenté de 20000\$ de revenus. La programmation a diminué, mais les autres quartiers offrent le même style de cours que nous maintenant. Légère baisse au niveau des revenus des p.m. elles et lui. Nous avons annulé la cabane à sucre dans autres évènements. Les soirées dansantes d'elles et lui ont été retirées. Quelques postes ont eu une bonne variation. L'ajout du poste qui est arrivé en décembre, Audrey chargée de projet. Déplacements payés aussi. Paiement par carte de crédit qui a ajouté des frais de bancaires, ça l'a aidé pour les cours, les réservations de salle. Déductions à la source qui ont été payées en retard une fois. Amélie à procéder à une planification supplémentaire afin que ça ne survienne pas à nouveau. Le paiement de la patinoire auprès de la ville qui est de 100 000\$ et 22 800\$ pour les miroirs dans la salle Ernest et Louise. La publicité n'a pas été sollicitée dans le courrier et le clairon. Les montants payés pour évènement Facebook sont centrés dans le bon poste de dépense.

Adopté par Ernest et appuyé par Marie-Ève Flibotte.

10. Présentation des prévisions budgétaires 2020 :

Jocelyn Bérard fait la lecture des prévisions budgétaires 2020. On se fie à la fréquentation de l'école St-Charles-Garnier. 11 000\$ en 2019 pour les subventions on estime obtenir 5000\$ pour 2020, car il n'a pas d'élections à venir. On prévoit encore 16 306 \$de déficit pour 2020. En 2021, on sera sollicité pour faire de la publicité pour fêter les 70 années de Loisirs! Approuvé un budget pour approuver 4000\$ comme pour évènements autres.

11. Explication du rôle d'un Conseil d'administration :

Amélie Faille fait un résumé de ce que représentent un membre du conseil d'administration et les rôles reliés à son implication. Lorsqu'on fait partie du conseil d'administration, cela implique plus ou moins une rencontre par mois où l'on doit être présent le plus possible. La discrétion est de mise, les discussions ayant lieu dans les locaux des loisirs doivent demeurer dans ces lieux. Il est aussi possible de faire partie d'un comité sans être dans le conseil administration.

12. Liste des membres sortants:

- Philippe Simard
 - Jocelyn Bérard
 - Bruno Beauregard
 - Michèle Descoteaux
 - Réjeanne Dion
 - Marie-Eve Flibotte
 - Myriam Nichols
 - André Letendre
- Fred loiselle, démissionne

13. Élections :

a. Nomination d'un (E.) président (E.) et d'un (E.) secrétaire d'élection

Bruno Plante propose Amélie Faille comme présidente d'élection et Philippe Simard propose Audrey comme secrétaire d'élection.

Ils acceptent tous les deux.

b. Nomination de deux scrutateurs

Bruno Plante propose Audrey Blanchette et Amélie Faille à titre de scrutatrice. Appuyé par Philippe Simard.

Elles acceptent toutes les deux.

c. Les membres nommés :

Philippe propose l'ouverture des candidatures

Jacques propose Jocelyn Bérard, il accepte

Philippe Simard propose Bruno Beauregard, il accepte

Patrice propose Marie-Ève Flibotte, elle accepte

Marie-Ève Flibotte propose Myriam, elle accepte

Philippe propose Anouk Charbonneau, elle accepte.

Ernest propose Mme Lise Gaudette, elle accepte.

Denis Dion propose Philippe Simard pour un poste d'un an, il accepte.

Patrice propose André, il accepte

Denis Dion propose Réjeanne Dion, elle accepte

Réjeanne propose Michèle Descôteaux, accepte par procuration

Mme Dion propose la fermeture

La fermeture est adoptée par tout le monde.

Il y a élection. Les gens de l'assemblée doivent choisir 9 personnes.

Résultats : Tous sont élus sauf madame Gaudette.

14. Question du public :

Aucune question.

Félicitations aux nouveaux membres du conseil d'administration et un grand merci aux personnes qui quitte le conseil.

15. Varia :

Varia ouvert

16. Levée de la rencontre :

Proposé par Philippe Simard à 20h55

Appuyé de Mme Dion, Adopté

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'administration

LOISIRS LA PROVIDENCE À SAINT-HYACINTHE
11 février 2020, 21 h 00

1. Ouverture de la réunion d'élection de l'exécutif.

Amélie ouvre la réunion à 21h05.

2. Élection de l'exécutif

Philippe propose ouverture des mises en candidatures.

a. Président

Philippe propose Marie-Ève Flibotte à titre de présidente, elle accepte.

Réjean propose la fin des mises en candidature. Marie-Ève est élue.

b. Vice-président, André ouvre la mise en candidature du vice-président.

Mme Dion propose Bruno Plante, il accepte.

Jocelyn Bérard propose Denis Dion, il accepte.

André propose Patrice Godbout, il refuse.

Myriam se propose, accepte.

Bruno Plante propose Anouk Charbonneau, elle refuse.

Mme Dion propose la fin des mises en candidature. Appuyée de Philippe. Denis Dion est élu.

c. Trésorier

Philippe ouvre la mise en candidature du poste de trésorier.

Réjean Soly propose Jocelyn Bérard, il accepte.

Philippe propose la fin des mises en candidature. Appuyé d'André Letendre. Jocelyn Bérard est élu.

d. Secrétaire

Philippe ouvre la mise en candidature du poste de secrétaire.

Philippe Simard propose Myriam Nichols

Myriam Nichols propose Anouk Charbonneau

Bruno Plante propose Bruno Beauregard

André Letendre propose la fin des mises en candidature.

Bruno et Anouk ont refusé et Myriam accepte.

Myriam Nichols est élue.

3. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Philippe Simard de lever l'assemblée à 21h 19. Appuyé par Réjeanne Dion.